



Communiqué de presse

Wittelsheim, le 27 septembre 2021

Le collectif Destocamine, par la voix de la CLCV du Haut-Rhin, a déposé, le 27 septembre 2021, une requête en référé-suspension dans l'affaire Stocamine/MDPA. Il a mandaté le cabinet Corinne Lepage pour la présentation de cette requête au Tribunal Administratif d'Appel de Nancy.

Par cette requête, le collectif Destocamine demande l'arrêt urgent des travaux de confinement en cours, confinement qui empêcherait tout déstockage complémentaire.

Le collectif Destocamine tient à rappeler le danger que représenterait ce confinement pour l'air, le sol et l'eau de la nappe phréatique du Rhin, la plus importante d'Europe.

Le collectif rappelle également qu'il est toujours en procédure d'appel contre l'arrêté préfectoral de 2017 autorisant le stockage définitif des 42 000 tonnes de déchets hautement toxiques et leur confinement par des barrières de béton.